

Le 5 mars 2018

«*En vérité, je te le dis, à moins de naître d'eau et d'Esprit,
nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu.*»
(Jn 3, 4-6).



Monseigneur Laurent Le Boulc'h et son conseil, la chancellerie de l'évêché et son personnel, l'officialité provinciale, les prêtres du diocèse de Coutances et Avranches, les Sœurs de la Communauté du Parc de Coutances et le personnel, Mgr Bernard Lagoutte, le P. Marcel Boursin ;
Marie (+) et Jules (+) Lemesle, Ernest (+) et Monique Harel, Georges (+) et Madeleine Harel, Edith et Claude Kirchhoff, Pierre Harel, Rémi Harel, ses frères et sœurs ; ses neveux et nièces et leurs enfants ; les familles Gravey, Levionnois, Harel, Lejolviv, Havel et Lemonnier ;
Martine et Bernard Clément, Annick et Joseph Bohuon, ses amis ; tous les collègues et amis rencontrés dans les groupes de réflexion, de recherche biblique et les voyages auxquels il a participé vous font part du passage vers Dieu du

Père Emile HAREL

survenu le 4 mars 2018 à la Communauté du Parc à Coutances.

Le Père Emile HAREL est né le 18 janvier 1929 à Sainte-Croix de Saint-Lô.

Ordonné prêtre le 3 avril 1954, il suit des études à la Sorbonne où il obtient une licence de théologie et une de psychologie, est diplômé de l'Institut de psychologie de l'université de Paris ; en 1956 est aumônier diocésain de l'enseignement technique et moderne et aumônier du lycée de Saint-Lô, en 1961 : aumônier des lycées techniques de Cherbourg, en 1962 aumônier du lycée de Coutances, en 1966 secrétaire de la commission diocésaine de Pastorale de l'enseignement public et l'aumônerie diocésaine de la JEC et JECF ; secrétaire national de l'aumônerie de l'enseignement public (22/06/1967), vicaire général et chanoine titulaire (06/05/1971) chargé de l'archidiaconé de Coutances, chancelier de l'évêché et économiste diocésain (09/05/1979-01/07/1995), fait une spécialisation en droit canonique à Paris, official du Tribunal interdiocésain (26/06/1996), responsable du bureau des mariages du diocèse, obtient un DEA de droit canonique à Paris en 1996, nommé au Conseil épiscopal (03/06/2007), chancelier du diocèse et responsable du bureau des mariages (01/12/2009), autorisé à prendre sa retraite (01/04/2014).

Monseigneur l'évêque le recommande aux prières de ses frères, prêtres et diacres, et de tous les fidèles du diocèse. Il invite ceux qui le peuvent à participer à l'Eucharistie qui sera célébrée le :

**Mercredi 7 mars 2018 à 15 h
en la cathédrale de Coutances**

suivie de l'inhumation au cimetière de Coutances